

Avis de constitution

SOCIETE « CABINET DENTAIRE DU COEUR SOMMEIL » en abrégé «  
C.D.C;S. »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRÉ CHATEAUX  
IMMEUBLE EN RÉFACTION 1ER ÉTAGE PORTE N°3, Lot  
4517, Ilot 275

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 21/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CABINET DENTAIRE DU COEUR  
SOMMEIL » en abrégé « C.D.C;S. »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire ainsi qu'  
à l'Étranger:

- SOINS DENTAIRES
  - RESTAURATIONS CORONAIRES (Amalgame, Composte et CVI)
  - PROTHÈSES DENTAIRES
  - SOINS ORTHODONTIQUES
  - BLANCHIMENT DENTAIRE
  - DÉTARTRAGE
  - EXTRACTIONS DENTAIRES
  - CONSEILS À L'HYGIÈNE BUCCO-DENTAIRE
    - SENSIBILISATION SUR LA NÉCESSITÉ DE CONSULTER UN DENTISTE UNE FOIS PAR MOIS MÊME SANS DOULEUR NI CARRIE
  - VENTE DE MATÉRIELS ET DE PRODUITS DENTAIRES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société

existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRÉ CHATEAUX IMMEUBLE EN RÉFACTION 1ER ÉTAGE PORTE N°3, Lot 4517, Ilot 275

Dirigeant(s) Mlle N'DRI JOHANNA AMON YAKAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04884 du 01/10/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°60578/GTCA/RC/2025 du 01/10/2025

